



Paris - Ile de France Capitale Economique

Paris, 3 Mars 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

« 10 propositions pour rapprocher l'habitat de l'emploi, l'un des défis majeurs pour la réussite du Grand Paris ».

« Paris-Ile de France Capitale Economique a joué **le rôle d'un précurseur** en demandant dès 2005 pour Paris et l'Ile-de-France **un grand projet mobilisateur digne d'une métropole phare du vingt-et-unième siècle** » déclare Pierre Simon, Président de Paris-Ile de France Capitale Economique. Ce projet existe avec le Grand Paris. Il entre dans sa phase de réalisation. L'Etat et la Région ont trouvé un accord sur les transports ; les contrats de développement territorial sont en cours d'élaboration.

Encore faut-il qu'il prenne en compte la qualité de vie, majeure dans la concurrence acharnée entre grandes métropoles. Le logement est au cœur de la qualité de vie. Pour cela, il faut augmenter le nombre de logements mis en construction et **rapprocher les lieux de travail des domiciles**.

Aujourd'hui en rendant publiques **les conclusions du groupe de travail « Grand Paris », présidé par le préfet Pierre Mutz, Paris-Ile de France Capitale Economique appelle les pouvoirs publics à prendre des initiatives fortes pour densifier intelligemment le logement en Ile-de-France, réduire les temps de trajet et décongestionner ainsi les transports**.

Très concrètement, il faut arrêter le mouvement bien connu qui pousse les franciliens à se loger de plus en plus loin des pôles économiques majeurs. Les causes sont identifiées : une pénurie de terrains constructibles liée à la réticence et au refus de très nombreuses communes de construire davantage, des contraintes administratives excessives et des prix excessifs.

Paris-Ile de France Capitale Economique propose de :

- 1- Réduire la pénurie de terrain constructibles : en faisant obligation aux plans locaux d'urbanismes (PLU) d'être conformes avec le schéma directeur régional (SDRIF) ; en accordant des droits de construire plus élevés ; en autorisant l'Etat ou une autorité régionale à modifier les documents d'urbanisme dans ce sens.
- 2- Faciliter l'acquisition de terrains constructibles : notamment en prenant en compte, en cas de préemption, les coûts de dépollution dans la valorisation des terrains ; en contenant les prix pour des opérations d'aménagement ; en bonifiant les prêts de portage fonciers aux collectivités territoriales.
- 3- Densifier l'occupation des sols : en faisant inscrire par les communes des objectifs minimums d'occupation des sols ; en encourageant la technique du plan de masse qui permettrait aux opérateurs de construire plus densément sans trop augmenter l'emprise au sol.

Permettre aux franciliens d'accéder à une meilleure qualité de vie, se loger plus près de son lieu de travail, ne plus passer deux heures par jour (en moyenne) dans les trajets, arriver à l'heure au bureau, implique aussi de :

- 4- Développer le logement à proximité des bureaux en ayant recours le plus systématiquement possible à l'agrément bureaux qui permet d'imposer la construction de 2m² de logements pour 1m² de bureaux.
- 5- Développer les bureaux aux portes d'entrée de la ville, équipés de haut débit, pour travailler sans rejoindre forcément son bureau dans le cœur de la métropole.
- 6- Repositionner l'offre de logements intermédiaires, en identifiant les cibles et en les fléchant au mieux sur l'offre existante.
- 7- Favoriser le retour des investisseurs institutionnels

Le groupe de travail rappelle aussi l'urgence du développement de l'offre de transport, notamment pour anticiper le développement de l'emploi sur les pôles : Roissy, Le Bourget, Saclay, Orly, Descartes, Pleyel, La Défense.

- 8 Faciliter l'accès des populations riveraines aux emplois : en prévoyant un réseau de transport de proximité en surface complémentaire avec le réseau Grand Paris, en améliorant les horaires et la régularité des trafics.

Enfin, Paris-Ile de France Capitale Economique, souhaite

- 9 Ne pas créer de nouvelles autorités pour le logement.
- 10 Ne pas créer de nouvelles autorités de transports aux côtés de la Société du Grand Paris et du STIF mais améliorer la gouvernance de celui-ci, en assurant notamment la représentation de l'Etat et des entreprises aujourd'hui sous-représentées au Conseil d'Administration du STIF.

Christophe Scheidhauer
Tél : 01 55 65 73 10
cscheidhauer@gp-investment-agency.com

Dominique Dardel
01 42 84 48 07 / 06 11 04 40 39
dominique.dardel@ad-convergence.com

Paris-Ile de France Capitale Economique, créée il y a près de vingt ans par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, rassemble une centaine de grandes entreprises françaises et internationales, garantes de son indépendance. Elle a notamment pour mission d'attirer de nouveaux investisseurs étrangers en Ile-de-France et de renforcer son attractivité par des actions lobbying auprès des décideurs politiques et économiques.